

COMMUNE DE NAILLOUX

Conseil Municipal



Nailloux, le 14 novembre 2025

Madame, Monsieur

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

**Jeudi 20 novembre 2025 à 20 heures 30,
Salle Jean Jaurès**

Ordre du jour :

ADMINISTRATION GENERALE

- 1- Installation d'un nouveau conseiller municipal à la suite de la démission d'un conseiller municipal.

FINANCES

- 2- Révision libre – Reste à charge 2024 « ALAE »
- 3- Indemnité pour le gardiennage des églises communales
- 4- Participation de la commune au compte courant associé de la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) « ADN ».

URBANISME

- 5- Acquisition des parcelles ZD 181 et ZD 188 – rue du Cruzol
- 6- SDEHG – Transfert de propriété des radars pédagogiques posés par le SDEHG (Annule et remplace la délibération n° 23_006 du 13 mars 2023).

DECISIONS DU MAIRE

Dans l'attente de votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments cordiaux et dévoués.

Lison GLEYSES,
Maire de Nailloux,

